

## Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix du bien	Habitation & Parking	Terrain/Commercial / Industriel/ Professionnel
Jusqu'à 100.000 €	8 % TTC (avec un minimum de 3.000 €)	Forfait de 10.000 €
De 101.000 € à 130.000 €	7 % TTC	Forfait de 10.000 €
De 131.000 € à 900.000 €	6% TTC	10 %
Au delà de 901.000 €	5% TTC	10 %

*les tranches ne sont pas cumulables entre elles.*

## Honoraires de location TTC

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire pour un bien situé en zone tendue
Entremise et négociation	100 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable (avec un minimum de 300€ TTC)	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux location vide ou meublée	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable (avec un minimum de 125€ TTC)	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable

## Honoraires de gestion TTC

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion locative	7.80 % des encaissements
Assurance Garantie Loyers Impayés (GLI en option)	2.30 % des encaissements

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**ORPI ESTEREL COTE D'AZUR - 98 Avenue Francis Tonner 06150 Cannes la Bocca**

SARL au capital de 7.625 € RCS Cannes 301102398 Carte professionnelle T/G n°06052016000010128 délivré e par la CCI de Nice

Garantie Financière SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS (T = 120.000€ / G = 270.000€)

La délivrance d'une note est obligatoire.